

L'information Mensuelle des élu(e)s au CSE SSG du Syndicat Autonome et Indépendant S3i


<http://www.s3i.fr>

Situation économique SSG

De mois en mois, le niveau des informations économiques données au CSE s'appauvrit. Quelques focus restent visibles (diff. mois-1) :

- Effectifs** : 13413 salariés (-136 salariés).
- Intercontrat** : hausse de 3,2% à 4,0% (+0,8%)
- Poids sous-traitance** : de 9,4% à 9,8% (+0,4%).
- Télétravail** : de 87,79% à 88,09% (+0,30%)
- Démissions** : 75 en janv. 2024 vs 50 en déc. 2023 (154 en janv. 2023).

Deux élues en moins pour Avenir

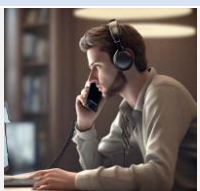
Le Tribunal d'Instance de PARIS a décidé que le syndicat **Avenir Sopra Steria** n'avait pas respecté les règles lors des dernières élections en présentant 2 femmes de trop dans leurs listes de candidatures par rapport à la proportion des femmes dans l'entreprise. La conséquence est l'application de la jurisprudence constante d'ordre public absolue par l'annulation de l'élection de ces 2 élues Avenir. Aussi **Avenir Sopra Steria**, voit son nombre d'élus au CSE SSG réduit d'une titulaire et d'une suppléante et passe ainsi de 4 à 3. Le nombre de vote de l'alliance majoritaire depuis novembre est donc réduit de 18 voix à 17. Ce qui n'est plus une majorité absolue, 17 voix étant dans l'opposition.

Compte Temps Innovation (CTI)

Dès le mois de Mai, les salariés pourront souscrire au programme CTI leur permettant de dégager 1 à 5 jours par an pour travailler sur des projets personnels innovants. Ce temps devra être validé par leurs hiérarchiques car les projets sur lesquels ils pourront travailler doivent être en lien avec l'activité du groupe. *Cuisiniers en herbe, abstenez-vous.* Nous pensons chez **S3i** que cette idée est très intéressante. Ce point, étant non traité en CSE, nous ne connaissons pas l'avis de toutes les OS.

Cyber-Attaque Vivinter

Nous déplorons que la direction et Vivinter prennent le sujet à la légère. Soyez très prudents, doutez de tous les appels, SMS, emails, ... Déposez plainte si besoin. Bien évidemment, **S3i** suit pour vous les évènements.



Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com



Putain, encore 4 ans !!

Un premier bilan après 3 mois de mandature au CSE Février : un concours d'entraves, expertises et d'incompétences.

Et voilà ! Il est maintenant démontré que le mariage entre la **CFDT-Solidaires Informatique-CGT-Avenir-Unsa** n'apporte rien de bon pour l'entreprise et ses salariés.

Les réunions du CSE ne finissent pas dans les délais impartis.

Celle de fin février de 2 jours, à l'heure actuelle, n'est toujours pas finie, elle se poursuivra les 13 et 21 mars.

Depuis l'arrivée au pouvoir, en novembre dernier, de cette nouvelle alliance majoritaire **CFDT-Solidaires Informatique-CGT-Avenir-UNSA**, elle fait moins bien que la mandature précédente qu'elle décriait tant, en 2 jours quelques points de l'Ordre du Jour ont été traités et 25 points sont reportés à un traitement en poursuite les 14 et 21 mars soit même après avoir dû envoyer les questions à l'inscrire à la réunion suivante.


Le Budget prévisionnel du CSE n'est toujours pas voté, en mars on ne peut donc plus dire que c'est du prévisionnel. Le président de la commission budget et les trésoriers en sont les premiers responsables.

La CSE dysfonctionne et ce n'est pas pour améliorer les conditions de travail au quotidien des salariés, ni pour obtenir une augmentation générale minimale compte tenu de l'inflation et des coûts énergétiques.

S3i est intervenu devant le DG et le DAF, après avoir constaté la distribution de 35% des résultats en dividendes aux actionnaires, en demandant ce qu'ils comptaient faire pour les salariés avec les 65% restants ? Utiliseront-ils au moins 35% en faveur des salariés (augmentations générales et de l'indemnité télétravail) ?

Aucune réponse et engagement n'ont été donnés !

Qu'est-ce que les OS majoritaires à l'UES ont fait pour vous en NAO ?

- 15 cts sur les Tickets Restaurant (dont 6 payés de votre poche).
- Augmentation de 10 € du forfait hôtel en province. 

Et pour le reste ? Des augmentations générales ? De nouveaux droits ou une amélioration des conditions de travail ? **Rien, au contraire !** Une densification des salariés dans les locaux de Latitude, le déménagement sur Toulouse qui continue ! La Dir. Immobilière qui ne pilote qu'au niveau financier sans consulter les opérationnels.

Certains le disent : 4 ans, ça va être long ... surtout pour les salariés qui ne verront pas d'avancées pour leurs droits !